

**Le service Petite Enfance-Parentalité recrute
Un.e Référent.e santé et accueil inclusif**

**Cadre d'emploi des Infirmiers Territoriaux, des Puéricultrices Territoriales ou des
Medecins Territoriaux**

A défaut, CDD 36 mois renouvelable – Article de recrutement L.332-8

Poste à temps non-complet (3h30 par semaine) à pourvoir dès que possible

Poste ouvert aux candidats reconnus travailleurs handicapés

Sous l'autorité de la responsable du service Petite Enfance Parentalité, vous assurez l'ensemble des missions liées à la santé du public accueilli et vous proposez des actions / projets autour de la prévention.

Vos missions :

En collaboration avec les responsables des EAJE, de la PMI et des acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap, vous êtes chargé.e de :

- D'informer, de sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe de l'établissement et du service en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique ;
- Présenter et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles ;
- Participer à la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement ;
- Veiller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière ;
- Aider et accompagner l'équipe de l'établissement ou du service dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant de l'enfant dont l'état de santé le nécessite ;
- Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès de professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions ;
- Contribuer, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes en coordination avec le directeur de l'établissement au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations ;
- Contribuer, en concertation avec le responsable de l'établissement et du service, à l'établissement des protocoles et veiller à leurs bonnes compréhensions par l'équipe ;
- Procéder, lorsqu'il est nécessaire avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou du directeur de l'établissement, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale ;

Vos atouts et compétences :

Vous êtes médecin avec une qualification ou expérience auprès des jeunes enfants, ou titulaire du diplôme de puéricultrice ou encore d'infirmier.ère, vous connaissez la réglementation des établissements d'accueil du jeune enfant et les différentes normes dont celles d'hygiène et de sécurité en collectivité. Vous actualisez vos connaissances régulièrement en matière de recommandations vaccinales, alimentaires et d'éducation à la santé.

Dôté.e de qualités relationnelles, vous respectez le secret professionnel, les devoirs de discrétion et de réserve. Disponible et rigoureux.se, vous avez le sens de l'objectivité et de la neutralité ainsi que l'initiative et des responsabilités.

À l'écoute des parents, enfants, équipes et hiérarchie, vous êtes en capacité de discerner les situations à risque et d'alerter.

Force de propositions, vous savez rédiger des protocoles simples et adaptés aux compétences des professionnels en poste, vous êtes organisé.e et maîtrisez l'outil informatique.

Vos avantages et conditions du poste :

- Rémunération statutaire
- Prime RIFSEEP
- Prime annuelle
- Titres restaurants
- Participation mutuelle (si labelisée)
- Groupement d'Actions Sociales (si adhésion individuelle)
- Temps de travail : 3h30 par semaine

Date limite des candidatures : 02/06/2024

**Pour postuler, rendez-vous sur le site www.ville-saumur.fr
dans la rubrique : Démarches – Offres d'emplois
Envoyez votre candidature à l'attention de Monsieur le Maire (en format PDF si possible)
en indiquant la référence - «Référént santé» dans le message**